

Objet : Commande Publique – Attribution Marché CAA23038 – Fourniture et pose de stationnements de vélos

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu les articles L. 5211-1, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 02 du Conseil Communautaire du 1er février 2024 abrogeant la délibération n°6 du 9 juillet 2020 et donnant délégation au Président, ou à défaut son représentant, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés et accords-cadres de fournitures courantes, services et travaux d'un montant inférieur ou égal à 221 000 € HT,

Vu l'arrêté 2024-053 abrogeant l'arrêté n°2023-094 et donnant délégation à Michel CHEVALLIER pour les affaires traitant de la commande publique pour la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Considérant qu'il y a lieu de faire appel à un prestataire pour la fourniture et pose de stationnements de vélos dans l'Agglomération Arlysère,

Vu la consultation engagée pour cette affaire et les offres présentées,

Décide

Article 1 : Le marché « CAA23038 - Fourniture et pose de stationnements de vélos » est confié à l'entreprise suivante :

ESPACES VERTS SAVOIE MONT BLANC – 200 rue des îles – 73250 SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY pour un montant estimatif annuel de 47 640,39 € HT (Montant extrait du BPU-DQE).

Article 2 : Le marché est prévu pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois à compter de la notification du contrat. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 50 000,00 € HT.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place Verdun - 38 000 Grenoble et par la voie de l'application « Télérecours citoyen » sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 4 : La présente décision sera transmise au représentant de l'Etat et communiquée lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 16 avril 2024

Le Vice-Président,
Michel CHEVALLIER

